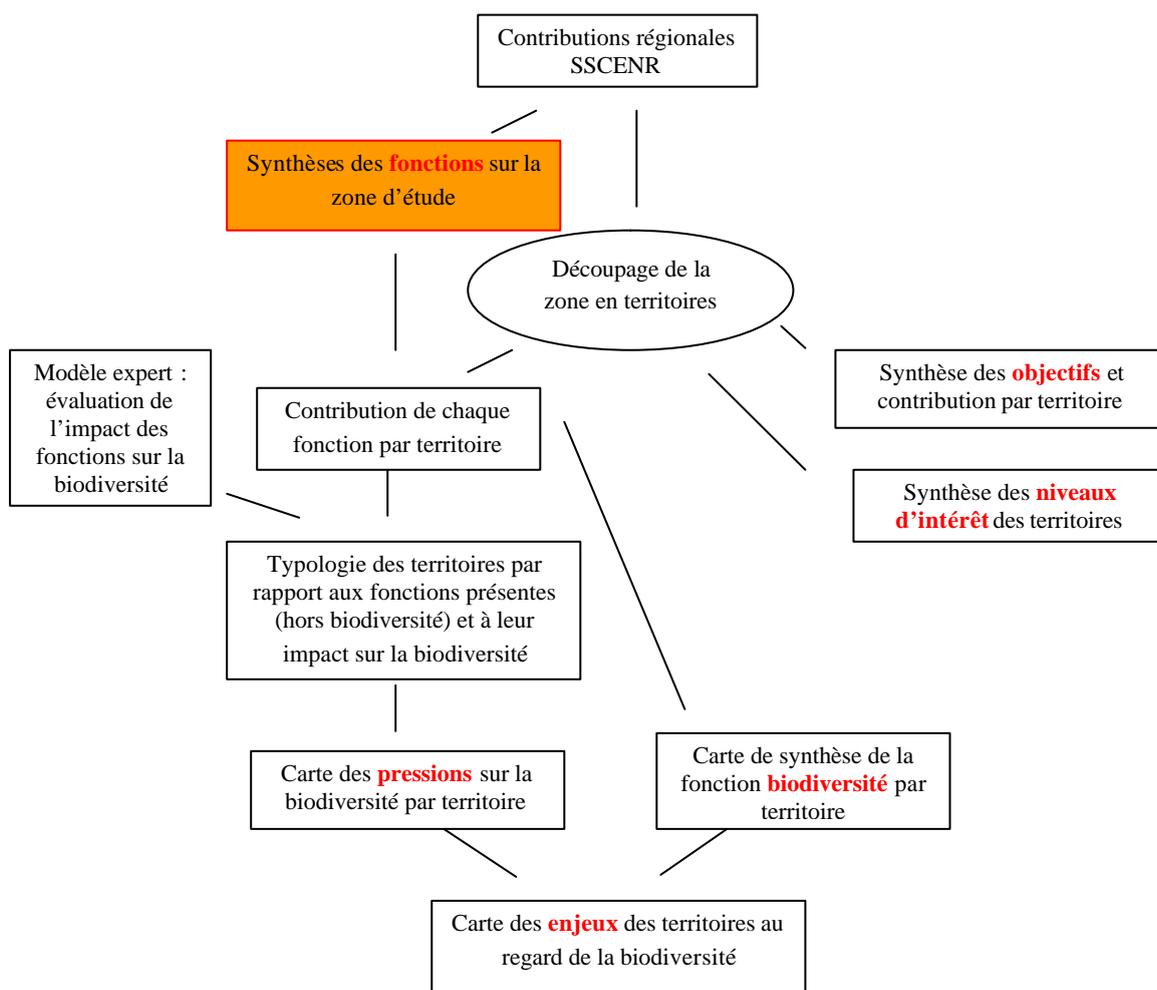


## ANNEXE 10 :

### Les fonctions du SSCENR

#### Références :

Ces différents éléments sont issus du rapport « Etude d'application du Tableau de Bord Géographique – Exemple du Schéma de Services Collectifs des Espaces Naturels et Ruraux – Phase 1 : Définition des pressions exercées sur les espaces naturels et ruraux » réalisé en novembre 2000 par INEA et l'ATEN.



La consolidation, ou mise en commun, des cartes de synthèse par fonction des contributions régionales a permis d'établir des cartes de synthèse par fonction sur l'ensemble de la zone d'étude :

- synthèse « agriculture »
- synthèse « aménités »
- synthèse « biodiversité »
- synthèse « ressources naturelles »
- synthèse « risques naturels »

Les cartes réalisées sont accompagnées d'une légende détaillée et d'un tableau qui permet d'établir la correspondance entre cette légende et celle des cartes de synthèse des contributions régionales. Les adaptations effectuées pour tendre le plus possible vers la cohérence des thèmes traités sur l'ensemble de la zone d'étude sont signalées sur ce tableau.

- **Synthèse « agriculture »**

De manière générale, l'agriculture se caractérise par une grande diversité des structures et des systèmes de productions qui constituent le socle économique et fonctionnel influençant fortement les autres services environnementaux.

#### Grandes cultures

Ces zones sont caractérisées par une agriculture intensive. Sur la zone d'étude, elles ne présentent cependant pas le degré d'intensification sur de vastes étendues qu'elles peuvent présenter dans d'autres régions françaises. Les conditions de culture induisent souvent une biodiversité faible. Ces zones peuvent cependant contenir des secteurs ponctuels ou linéaires de grand intérêt écologique, souvent en relation avec des zones humides ou des cours d'eau.

#### Espaces à forte compétition foncière (urbain # rural)

Espaces de concentration d'activités agricoles sur des sols à fortes potentialités agronomiques mais en même temps les plus concernés par la consommation foncière tant pour l'urbanisation que pour les infrastructures. Sur ces espaces toute la problématique d'aménagement et de développement est commandée par la proximité urbaine.

#### Espaces intermédiaires

Espaces très vastes des collines et des plateaux concernés par des élevages extensifs d'ovins, de caprins et de bovins. L'activité y est fragile, les élevages étant peu valorisés (pas d'AOC ou AOC à très faible impact). Son devenir est étroitement lié au soutien à l'élevage extensif. Ces zones d'élevages extensifs combinés avec la forêt contribuent fortement à la biodiversité grâce

essentiellement au pastoralisme et à la gestion patrimoniale par l'agriculture et la sylviculture méditerranéennes.

#### Zones à économie viticole dominante

La viticulture représente une part importante de la production agricole dans la zone étudiée. Le marché est globalement équilibré et la filière manifeste un dynamisme certain. Des efforts importants de qualité ont été réalisés et un grand nombre de vignobles bénéficient d'une AOC indiquant leur spécificité. Les parcelles importantes de vignes ou de vergers sont peu favorables à la biodiversité. Cependant, dans ces espaces, en particulier sur les coteaux, subsistent souvent des zones boisées.

#### Agriculture de montagne

Vastes espaces d'élevages extensifs (élevage laitier extensif, bovins viandes, ovins, caprins, ...) situés en zone de montagne. L'élevage utilise des surfaces en prairies naturelles importantes et des alpages dans les zones d'altitude. Ces espaces comprennent des espaces boisés importants à haut potentiel forestier. La qualité de la production et des paysages se traduit par des AOC très réputées et recherchées dans des zones souvent très touristiques. Située en zones de montagne aux conditions naturelles souvent difficiles l'activité est cependant fragile et nécessite des dispositifs d'aides compensatoires et d'encouragement à l'extensification et à la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement. Ces zones sont souvent très favorables à la biodiversité de par la présence de prairies permanentes et de secteurs boisés. L'élevage extensif contribue par ailleurs à l'entretien des espaces réduisant les risques naturels en montagne.

- **Synthèse « aménités »**

#### Paysages remarquables

Ce sont des paysages facilement identifiables et spectaculaires, leur connaissance sociale est très forte et ils constituent des points d'attraction pour les touristes. Les sites classés et inscrits sont considérés comme un patrimoine d'intérêt national mais correspondent aussi aux points forts de l'image paysagère et de l'attractivité touristique des régions.

#### Espaces naturels de proximité

Les espaces naturels et ruraux à proximité des agglomérations ont un rôle important comme zones de loisirs de proximité ; deux grands secteurs se dégagent :

- un réseau de territoires périurbains, souvent inclus dans le périmètre des grandes agglomérations ;
- les zones accessibles en quelques heures depuis les grandes agglomérations.

#### Activités de loisirs liés à l'eau

Points d'accueil pour les activités de loisirs sur l'eau et au bord de l'eau : baignade et nage en eau vive, pratique du canoë kayak, rafting, plongée, axes de plaisance.

#### Tourisme de montagne et tourisme d'été lié à la mer

En fonction de la capacité d'hébergement des communes et du niveau de fréquentation des sites, on distingue des zones de concentration du tourisme :

- le littoral avec un tourisme balnéaire concentré sur la période estivale ;
- la montagne avec d'une part un tourisme de nature réparti sur toutes les saisons et d'autre part un tourisme lié à la neige (stations de sports d'hiver) concentré sur la saison hivernale.

- **Synthèse « biodiversité »**

#### Milieus terrestres d'intérêt national

Ensembles présentant un intérêt national par la présence et l'importance des surfaces de milieux accueillant des espèces animales et végétales recensées sur les listes nationales, les listes d'espèces d'intérêt communautaire et les listes rouges d'espèces menacées. Ces territoires sont concernés par les ZNIEFF, les ZICO, le réseau Natura 2000, les protections réglementaires et les PNR.

#### Milieus aquatiques terrestres de niveau national (cours d'eau, zones humides, têtes de bassins versants)

Ce sont des zones humides d'intérêt majeur pour la faune et la flore. En Rhône-Alpes par exemple, les milieux aquatiques d'importance nationale ont été sélectionnés à partir de l'inventaire ZNIEFF, du SDAGE Rhône-Méditerranée-Corse et d'études particulières. Leur hiérarchisation a été établie à partir des listes de présence d'espèces végétales ou animales.

#### Liaisons biologiques à maintenir ou recréer

Les liaisons se définissent par leur rôle fonctionnel destiné à assurer aux populations des espèces ou à certains groupes d'espèces, les possibilités adéquates de dispersion, de migration et d'échanges génétiques. Elles sont symbolisées entre les grands espaces (milieux terrestres de niveau national) menacés d'isolement du fait notamment des infrastructures et de l'étalement urbain. Elles concernent également les liaisons au niveau des cours d'eau (milieux aquatiques de niveau national), le réseau hydrographique (cours d'eau et milieux associés) assurant en soi la fonction de corridor biologique et les zones humides constituant des relais important pour la migration, l'hivernage et la reproduction des oiseaux. En outre, les liaisons mer-lagune représentées en Languedoc-Roussillon permettent la circulation des espèces marines qui viennent trouver dans les eaux des étangs une nourriture indispensable et pour certaines un lieu de reproduction.

#### Trame verte périurbaine à maintenir

Le réseau de territoires périurbains inclus dans le périmètre des agglomérations joue un rôle important dans le réseau des espaces naturels, agricoles et paysagers. Ils sont soumis à des pressions d'extensions urbaines et d'aménagements dont les effets directs ou indirects pourraient fortement altérer leur fonction actuelle essentiellement liée aux aménités.

- **Synthèse « ressources naturelles »**

Espaces stratégiques pour la ressource « eau superficielle »

Territoires, constitués de cours d'eau ou de parties de bassins versants, dont le régime ou la qualité des eaux ne garantit pas la pérennité des usages qui y sont développés. Ces territoires correspondent à deux types d'enjeux :

- Usages : adduction d'eau potable (zones de captage des sources, zones alimentées par des retenues d'eau) ; hydroélectricité (grands réservoirs ou zones fortement aménagées le long de tronçons de cours d'eau) ; irrigation (pompages en rivières ou en lacs) ; loisirs liés à l'eau ;
- Potentialités des cours d'eau : sensibilité des cours d'eau à des prélèvements d'eau en étiage en référence au débit de référence d'étiage ; cours d'eau (notamment ceux prioritaires dans le SDAGE) soumis à une pollution toxique ou eutrophisés.

Espaces stratégiques pour la ressource « eau souterraine »

Principaux réservoirs aquifères affectés par des pressions quantitatives ou vulnérables à la pollution et aquifères karstiques à forte valeur patrimoniale constituant des ressources de substitution possibles à long terme. Ces aquifères correspondent à deux sortes d'enjeux :

- Usages : prélèvements pour l'eau potable, l'irrigation, l'industrie ;
- Potentialités : importance du réservoir aquifère (aquifères plus ou moins productifs) ; vulnérabilité des systèmes aquifères (vulnérabilité naturelle liée à la perméabilité du sol et pressions superficielles liées en particulier aux zones habitées, aux infrastructures, etc.) ; fragilité des aquifères (pression quantitative intégrant des prélèvements et la sensibilité de l'aquifère aux périodes de sécheresse).

Espaces stratégiques pour la ressource « espace »

Territoires où l'espace risque de devenir une ressource rare, objet de conflits d'usage de plus en plus importants face à l'étalement urbain, à la croissance démographique et aux contraintes topographiques. Il s'agit principalement des territoires périurbains où les conflits d'usages sont particulièrement marqués.

- **Synthèse « risques naturels »**

#### Zones d'expansion des crues à préserver

Les zones d'expansion des crues jouent un rôle majeur dans l'étalement des crues, et donc dans la limitation du risque à l'aval. Chaque rivière possède des secteurs d'expansion des crues plus ou moins importants ; certaines zones mettent en jeu des volumes de stockage très significatifs par rapport au volume global écoulé par les crues.

#### Zones exposées au risque inondation

La liste des communes exposées au risque inondation figure dans les Dossiers Départementaux des Risques Majeurs (DDRM) établis par les Préfets dans chaque département. On distingue deux types de crues en fonction de leur régime : les crues lentes (ou crues de plaine) et les crues rapides (ou crues torrentielles).

#### Zones exposées au risque « érosion marine »

L'érosion du littoral est un phénomène naturel pouvant être aggravé par les activités humaines. Elle résulte de nombreux facteurs, en particulier le vent, la houle, les courants, la variation du niveau de la mer, l'importance des apports sédimentaires par les fleuves côtiers. En Languedoc-Roussillon, le risque est estimé à partir des cartes du Schéma d'orientation pour la protection, la restauration et la gestion des plages de la région réalisées en 1992.

#### Zones exposées au risque « feu de forêt »

Les feux de forêt sont un problème récurrent des régions méditerranéennes. Le risque est lié à la présence de forêts, landes, maquis ou garrigues. Il est aggravé par le contexte météorologique : vents violents, sécheresse estivale, insolation forte, et faible degré hygrométrique du sol et des végétaux. Il est difficile de délimiter précisément les territoires soumis au risque, ce qui explique que de très vastes espaces aient été identifiés comme soumis au risque.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le zonage a été établi à partir de la carte du CFM (Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne) qui fait référence au zonage IFN. En Languedoc-Roussillon, la liste des communes soumises au risque est issue des 5 dossiers départementaux des risques majeurs. En Rhône-Alpes, les informations sur les communes soumises au risque sont reprises des dossiers départementaux des risques majeurs (DDRM) élaborés en 1995 ; pour le département de la Drôme en particulier, les données sont extraites du schéma départemental de couverture forestière élaboré en 1996.

### Zones de montagne exposées au risque « mouvement de terrain »

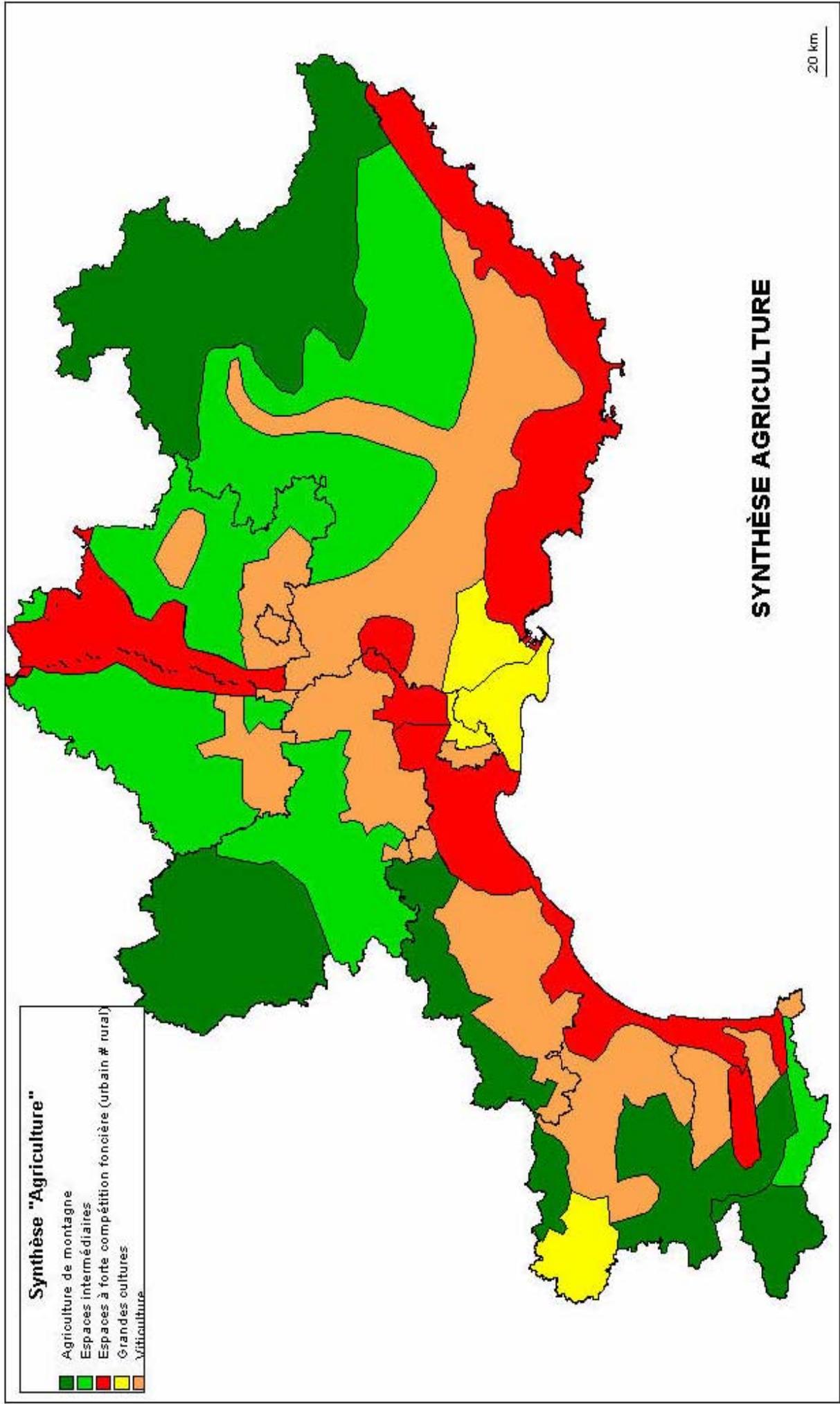
Les phénomènes d'instabilité en montagne pris en compte concernent les glissements de terrain, les laves torrentielles, l'effondrement de cavités ainsi que les chutes de blocs et les éboulements. Seules les zones de montagne sont reportées et ceci de manière très globale, l'échelle d'étude ne permettant pas de représenter le caractère très localisé de ces phénomènes.

### Zones exposées au risque « avalanche »

Communes classées à risque par les Préfectures après avis du CARIP (Cellule d'analyse des risques et de l'information préventive).

### Zones exposées au risque « séisme »

Nomenclature des zones définie par décret 91-461 du 14 mai 1991 relatif à la prévention du risque sismique (classification par canton ou commune). Les zones concernées sont des zones à risque de sismicité faible à moyen.



20 km

**SYNTHÈSE AGRICULTURE**

Source : SSCENR - Contributions régionales

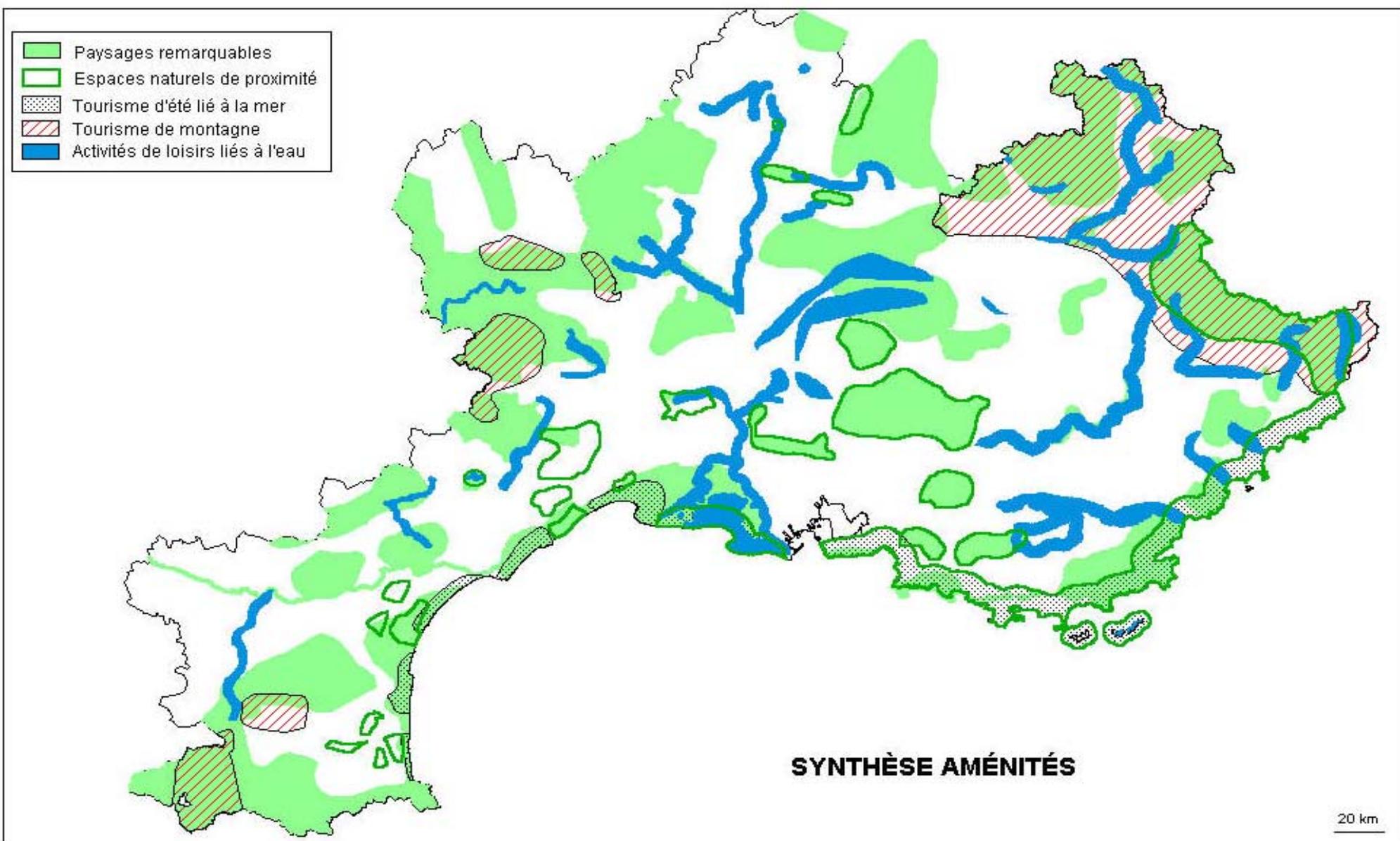
Réalisation : ATEN & INEA - 27/11/00

Les cartes de synthèse "Agriculture", "Aménités", "Biodiversité", "Ressources" et "Risques naturels" ont été réalisées à partir des cartes de synthèse par fonction des contributions régionales au Schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux (SSCENR).

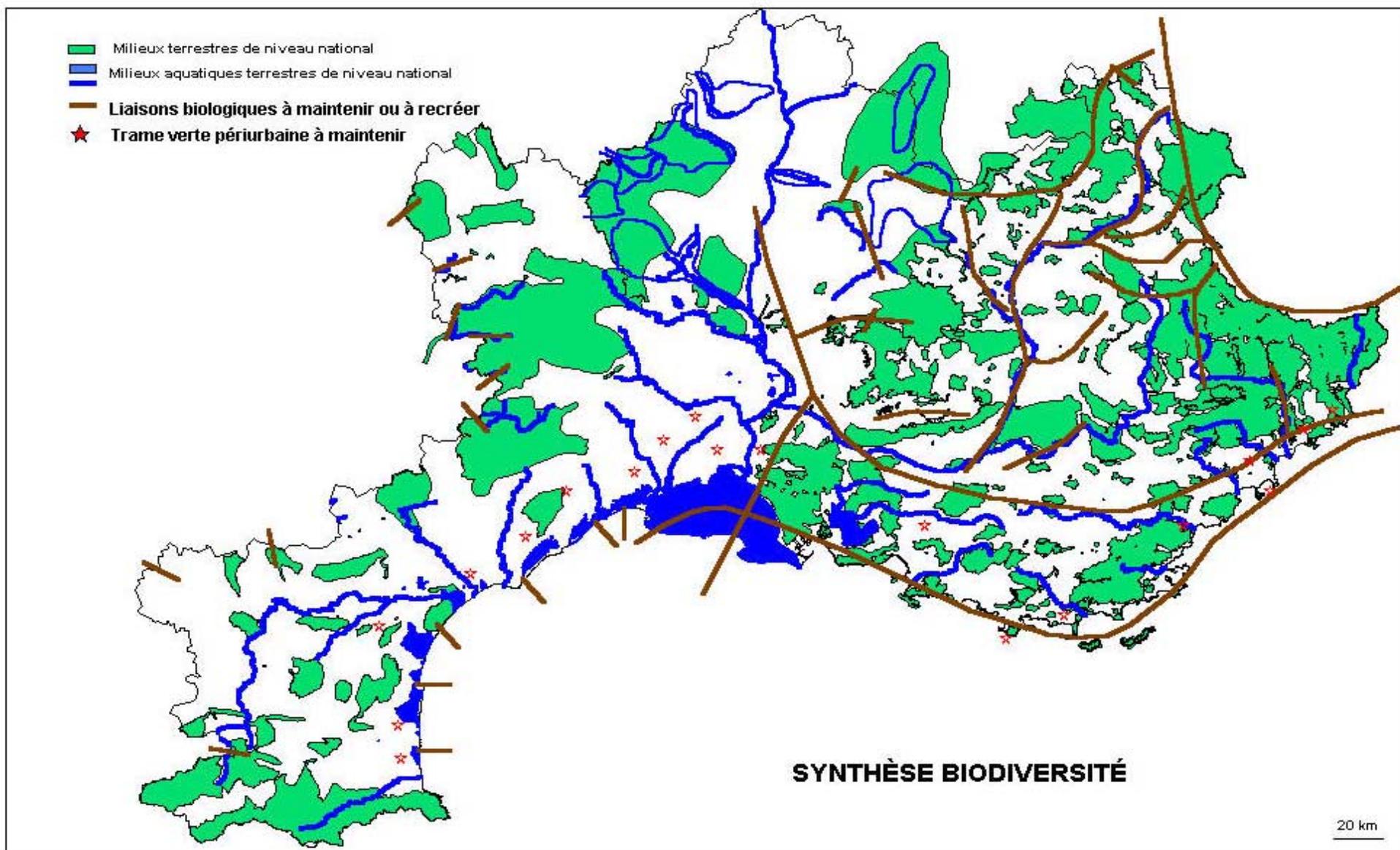
Les tableaux ci-après permettent d'établir la correspondance entre la légende des cartes de synthèse ainsi réalisées et celle des cartes de synthèse par fonction établies par les régions - les éléments rajoutés, issus de cartes d'inventaire ou des cartes de synthèse générale des contributions régionales, sont mentionnés **en bleu** ; les éléments adaptés pour la cohérence de l'ensemble figurent **en rouge** ; les éléments, issus de cartes de synthèse ou de cartes d'inventaires, compris dans les territoires des cartes réalisées figurent **en vert**.

## Synthèse agriculture

	Languedoc-Roussillon	Provence Alpes Côte d'Azur	Rhône-Alpes (Drôme, Ardèche)
<b>Grandes cultures</b>	"Zone de grande culture"	"Camargue-Crau" (productions intensives, riziculture, fourrage)	<i>sans objet (Drôme, Ardèche)</i>
<b>Espaces à forte compétition foncière (urbain # rural)</b>	- "Zone à haut potentiel agronomique et risque de déprise élevé" - "Zone de production fruitière et légumière fragilisée"	"Espace littoral et périurbain"	- "Espaces à enjeux économiques agricoles forts et à forte compétition foncière" - "Espaces mixtes où les enjeux d'économie agricole sont assez systématiquement liés à des enjeux d'emploi et d'équilibre d'activité sur le territoire"
<b>Espaces intermédiaires</b>	"Zone de transition multifonctionnelle", y inclus <b>espaces à fort potentiel forestier</b>	- "Espaces intermédiaires, collines et plateaux"  - " <b>Forêt méditerranéenne</b> "	- "Espaces dont la vie sociale est très dépendante de l'agriculture, une agriculture elle-même fragile"  - Mosaïque d'" <b>espaces à haut potentiel forestier</b> "
<b>Zones à économie viticole dominante</b>	"Zone viticole à risque de déprise faible", y inclus <b>forêt méditerranéenne en mosaïque</b>	- "Territoires viticoles et arboricoles"  - Mosaïque de " <b>forêt méditerranéenne</b> "	- "Espaces marqués par les terroirs viticoles ou arboricoles denses"  - Mosaïque d'" <b>espaces à haut potentiel forestier</b> "
<b>Agriculture de montagne</b>	- "Zone d'élevage extensif", y inclus <b>espaces à haut potentiel forestier</b> - "Zone d'élevage extensif à économie touristique dominante", y inclus <b>espaces à haut potentiel forestier</b>	- "Agriculture de montagne"  - " <b>Forêt de montagne</b> "	<i>sans objet (Drôme, Ardèche)</i>



<b>Synthèse aménités</b>			
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>Provence Alpes Côte d'Azur</b>	<b>Rhône-Alpes (Drôme, Ardèche)</b>
<b>Paysages remarquables</b>	"Paysages caractéristiques ou remarquables d'intérêt national"	"Grands paysages remarquables"	"Principaux territoires produisant des aménités"
<b>Espaces naturels de proximité</b>	- "Zones de calme proches des agglomérations"	"Zones de détente périurbaines"	- "Zones de calme de proximité" (lots de calme ponctuels à proximité des agglomérations)
	- Certains territoires de "Autres loisirs de nature" (forte fréquentation) : étangs palavasiens, étangs de Bages Sigean, Salagou Rq : pour <b>Etangs palavasiens</b> et <b>Etangs de Bages Sigean</b> , les contours sont remplacés par ceux de "zones de calme proches des agglomérations" qui se superposent		- <b>Carte inventaire</b> : "Zones de calme de proximité (lot de calme ponctuel ; poumon vert ou zone de calme)"
	Rq : pour <b>Gorges de l'Hérault</b> , les contours sont remplacés par ceux de "zones de calme proches des agglomérations" et de "Loisirs de nature liés à l'eau" qui se superposent		
<b>Activités de loisirs liés à l'eau</b>	"Loisirs de nature liés à l'eau"	"Loisirs liés à l'eau"	<b>Carte inventaire</b> : "Activités de loisirs liées à l'eau (tronçons de cours d'eau où il existe une forte pratique de sports liés à l'eau ainsi que des activités de tourisme fluvial)"
<b>Tourisme de montagne</b>	- "Tourisme d'hiver lié à la neige" - Certains territoires de "Autres loisirs de nature" (forte fréquentation) : Mont Lozère, Cévennes-Mont Aigoual-Larzac, Pays de Sault, Capcir	"Montagne, loisirs de proximité et tourisme"	sans objet (Drôme, Ardèche)
<b>Tourisme lié à la mer</b>	"Tourisme d'été lié à la mer"	"Littoral marin, loisirs de proximité et tourisme"	sans objet (Drôme, Ardèche)

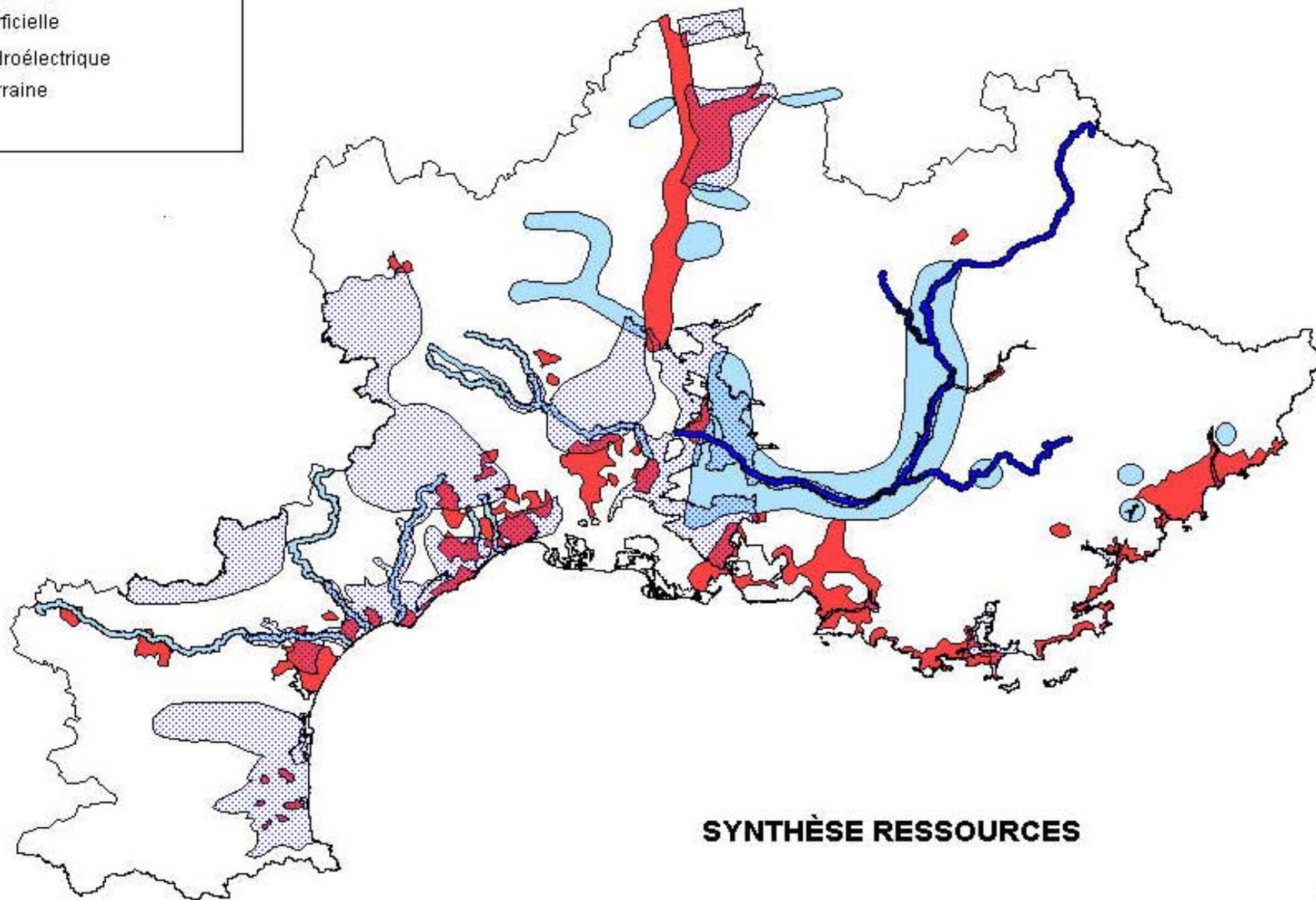


## Synthèse biodiversité

	Languedoc-Roussillon	Provence Alpes Côte d'Azur	Rhône-Alpes (Drôme, Ardèche)
<b>Milieux terrestres de niveau national</b>	"Territoires stratégiques d'intérêt national : Milieux terrestres"	"ZNIEFF ou ZICO"	Ensemble de milieux terrestres de niveau national
<b>Milieux aquatiques terrestres de niveau national</b> (cours d'eau, zones humides, têtes de bassins versants)	"Territoires stratégiques d'intérêt national : Milieux aquatiques" <i>(non inclus les milieux aquatiques marins)</i>	- "ZNIEFF ou ZICO" - <a href="#">Carte de synthèse générale</a> : "Trame bleue"	- "Milieux aquatiques de niveaux national : milieux aquatiques remarquables" - "Milieux aquatiques de niveaux national : têtes de bassins versants, chevelus de cours d'eau"
<b>Liaisons biologiques à maintenir ou à recréer</b>	- <a href="#">Carte de synthèse générale LR</a> : "Echanges lagune/mer" - <a href="#">Carte de synthèse générale Midi-Pyrénées</a> : "Liaisons"	- "Continuités par les crêtes et les cols : axe de l'arc alpin et cols transversaux, axe secondaire et cols transversaux" - "Continuités par les vallées et les cols" - "Continuité côtière"	"Liaisons biologiques à maintenir - à restaurer ou à recréer"
<b>Trame verte périurbaine à maintenir</b>	<a href="#">Carte de synthèse générale</a> : "Trame verte périurbaine ou urbaine à maintenir"	<a href="#">Carte de synthèse générale</a> : "Trame verte périurbaine"	<a href="#">Carte de synthèse générale</a> : "Trame verte périurbaine ou urbaine à maintenir"

**Espaces stratégiques pour la ressource :**

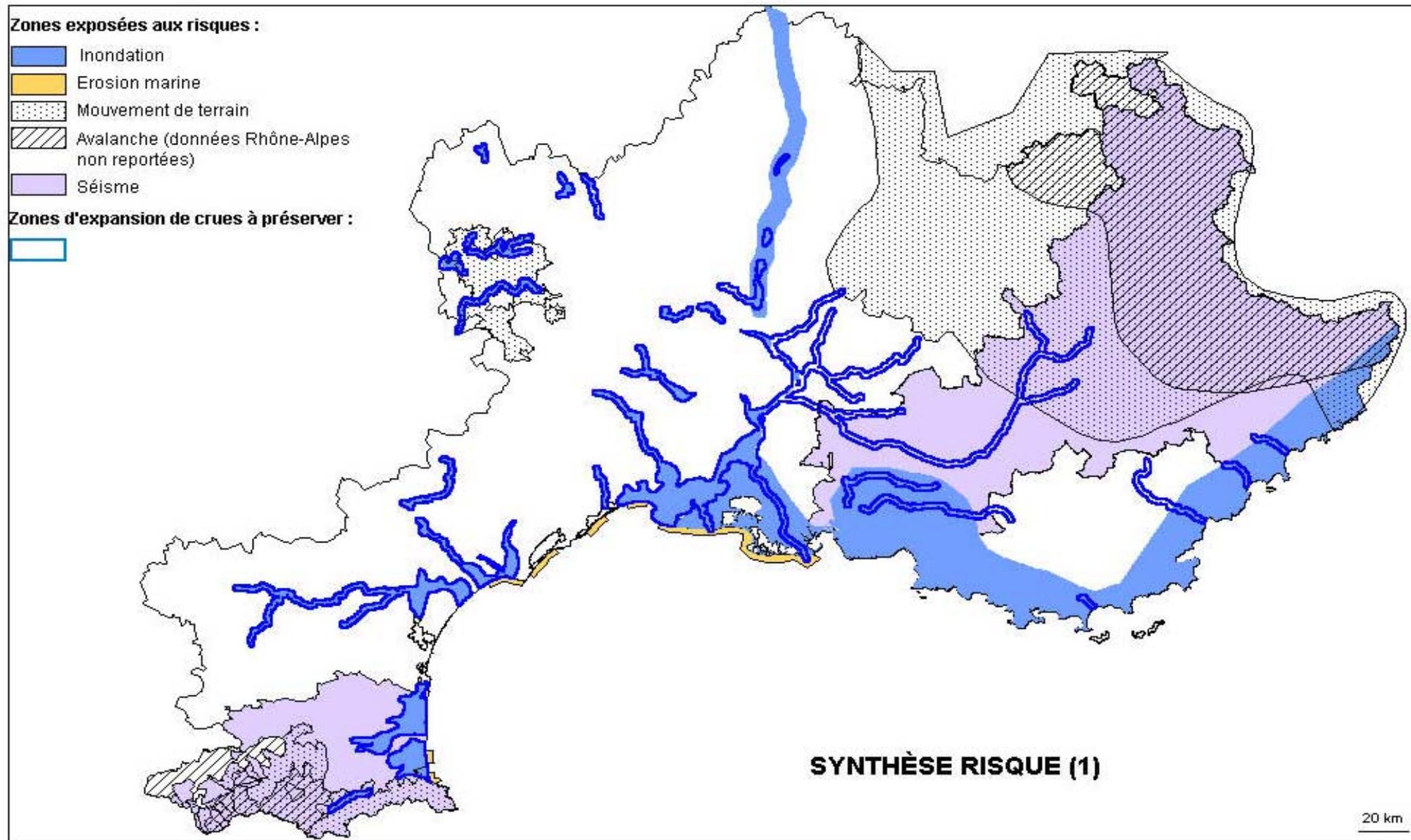
-  Eau superficielle
-  Usage hydroélectrique
-  Eau souterraine
-  Espace

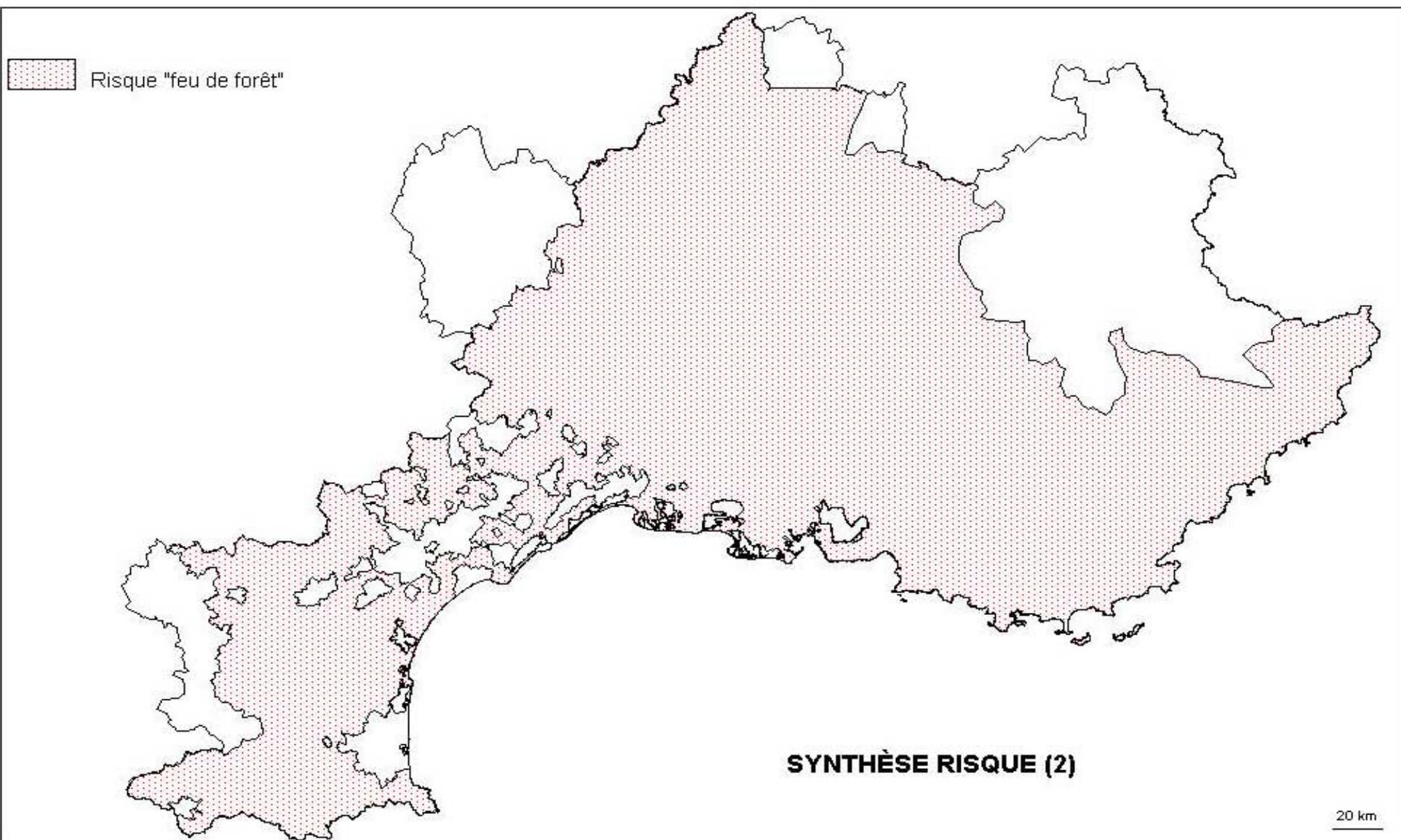


**SYNTHÈSE RESSOURCES**

20 km

Synthèse Ressources			
	Languedoc-Roussillon	Provence Alpes Côte d'Azur	Rhône-Alpes (Drôme, Ardèche)
Espaces stratégiques pour la ressource "eau superficielle"	<p>Carte d'enjeux pour les ressources en eau : "Eaux superficielles soumises à des très forts prélèvements"</p> <p>y inclus "Eaux superficielles soumises à des dégradations très fortes" (très forts prélèvement et eutrophisation)</p>	<p>- "Eau potable et irrigation" (eaux superficielles soumises à des très forts prélèvements)</p> <p>- Rq : les réseaux d'alimentation en eaux ne sont pas reportés</p> <p>- "Usage hydroélectrique"</p>	"Espaces stratégiques pour la ressource eau superficielle"
Espaces stratégiques pour la ressource "eau souterraine"	- "Eaux souterraines : aquifères karstiques à forte valeur patrimoniale"	"Aquifères vulnérables"	"Espaces stratégiques pour la ressource eau souterraine"
	- "Eaux souterraines : aquifères hors karsts à forte valeur patrimoniale"		
Espaces stratégiques pour la ressource "espace"	<p>Carte inventaire "Ressources en espace" : "Communes urbaines à taux de croissance élevé"</p> <p>y inclus "Principales pressions d'urbanisation" : sur les espaces naturels ; sur les terres à forte valeur patrimoniale</p>	"Zones périurbaines" - y inclus "Zones urbaines"	"Espaces stratégiques pour la ressource espace"





## Synthèse Risques

	Languedoc-Roussillon	Provence Alpes Côte d'Azur	Rhône-Alpes (Drôme, Ardèche)
<b>Zones d'expansion de crues à préserver</b>	<p>Carte de synthèse "Inondations" : "Principales zones d'expansion de crues"</p> <p>Rq : les "Bassins boisés" contribuant fortement à la réduction des risques d'inondation" ne sont pas reportés</p>	"Principales zones d'expansion de crues à préserver"	<p>"Principales zones d'expansion de crues à préserver"</p> <p>Rq : les "cours d'eau dont la gestion est déterminante" (limitation de l'imperméabilisation des sols, préservation du lit majeur) dans la maîtrise du risque" ne sont pas reportés</p>
<b>Zones exposées au risque "inondation"</b>	"Zones exposées au risque d'inondation" (cours d'eau dégradés aggravant le risque en aval)	"Zones à risque fort d'inondations"	"Principaux territoires à enjeux pour le risque inondation"
<b>Zones exposées au risque "érosion marine"</b>	"Zones exposées au risque d'érosion marine"	Données du tableau de synthèse régional : "Risque d'érosion marine (Crau-Camargue)"	<i>sans objet</i>
<b>Zones exposées au risque "feu de forêt"</b>	<p>Carte inventaire "Risque feu de forêt" :</p> <p>"Communes soumises au risque feu de forêt"</p> <p>y inclus : "Territoires à enjeu élevé pour la maîtrise des risques de feu de forêt"</p>	"Zone sensible incendie"	Carte inventaire : "Communes soumises au risque feu de forêt"
<b>Zones de montagne exposées au risque "mouvement de terrain"</b>	<p>Carte inventaire "Risque de mouvements de terrain" :</p> <p>"Communes ayant été soumises à des mouvements de terrain" - seules les zones de montagne sont reportées</p>	"Mouvement de terrain en montagne"	Carte inventaire : "Communes soumises au risque mouvement de terrain" - seules les zones de montagne sont reportées
<b>Zones exposées au risque "avalanche"</b>	<p>Carte d'inventaire "Risque d'avalanches" :</p> <p>"Risque d'avalanches faible, moyen, fort"</p>	"Risque avalanche"	<i>sans objet (Drôme, Ardèche)</i>
<b>Zones exposées au risque "séisme"</b>	<p>Carte d'inventaire "Risque sismique" : "Zones à sismicité moyenne ou faible"</p>	"Sismicité faible à moyenne"	Carte inventaire : Communes soumises au risque "séisme" / risque faible